



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 16 JUILLET 2018 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation simple à M. Franco, Sur les Moulins 25, parcelle 567, pour la réfection des murs extérieurs ;
- De délivrer une autorisation simple à l'entreprise Carl Suchy Sàrl pour des travaux de peinture de la même teinte sur la façade Sud de la maison, rte du Lac 13a, parcelle 205

La municipalité